

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 23 septembre 2024 à 14h, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Francis PERROT (membre), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Roger DAGHER (membre) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Etienne DURAND (membre) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER.

Excusés : Hervé MONJOIN (membre), William PELLETIER (membre).

Absents : Eric DUIGOU (membre), Jean GIRAUD (membre), Bruno MARECHAL (membre), Annie RADUGET (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Examen des dossiers OPAH

Nom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
LANFRANCA Serge	Châteaumeillant	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
CHOTARD Nathalie	Dun-sur-Auron	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
DECAMPS Violette	Crézançay-sur-Cher	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
LASAUZAIS Pascal	Sidaillles	Travaux lourds	50 000 €	10 %	5 000 €
SIGNORET Mathieu	Bessais-le-Fromental	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
VEDRINE Béatrice	Bruère-Allichamps	Travaux lourds	50 000 €	10 %	5 000 €
NEANT Sophie	Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
SOMME Lauriane	Saulzais-le-Potier	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
BOURSAUD Marc	Saint-Saturnin	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
METENIER Mathieu	Arpheuilles	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
BLAISE Léo	Saint-Germain-des-Bois	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
LEPORE Maeva	Levet	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
BERARDAN Sylvie	Culan	Travaux lourds	34 464,07 €	10 %	3 446 €
RONDIER Olympe	Cogny	Travaux lourds	50 000 €	10 %	5 000 €
GILARDET Charles	Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €

Le bureau syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82

contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
16/09/2024

Nombre de membres : 20
Présents : 10
Pouvoir : 03
Absents : 05
Excusés : 02
Votants : 13

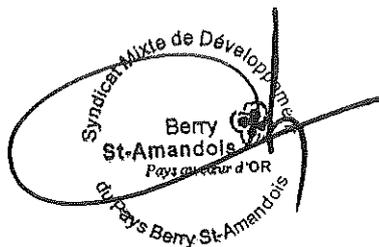
Transmission en sous-
préfecture :

30/09/2024

Affichée au syndicat le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 23 septembre 2024
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240923-03_320-BS230924-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 23 septembre 2024 à 14h, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Phillibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Francis PERROT (membre), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Roger DAGHER (membre) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Etienne DURAND (membre) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER.

Excusés : Hervé MONJOIN (membre), William PELLETIER (membre).

Absents : Eric DUIGOU (membre), Jean GIRAUD (membre), Bruno MARECHAL (membre), Annie RADUGET (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Avenant au marché SOLIHA sur les audits énergétiques

Le Président expose :

Les bénéficiaires de dossiers OPAH font souvent appel à un prêt à taux 0 (éco PTZ) afin de couvrir le reste à charge de leurs travaux. L'obtention d'un tel prêt nécessite de fournir un audit énergétique. Le diagnostic énergétique effectué par SOLIHA dans le cadre du dossier OPAH n'est pas suffisant et doit être complété.

Il est proposé aux membres du bureau de modifier notre marché avec SOLIHA dans les modalités suivantes :

- Diagnostic énergétique facturé conformément au marché en première intention : 400 €
- Audit énergétique : 600 €
- Audit faisant suite à un diagnostic énergétique déjà réalisé : 200 €.

A chaque fois SOLIHA n'interviendra que sur bon de commande.

Le bureau syndical décide à l'unanimité de modifier les conditions du marché tel qu'exposé ci-dessus et autorise le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 23 septembre 2024

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240923-03_321-BS230924-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St-Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
16/09/2024

Nombre de membres : 20
Présents : 10
Pouvoir : 03
Absents : 05
Excusés : 02
Votants : 13

Transmission en sous-
préfecture :

30/09/2024

Affichée au syndicat le :